



CHRONIQUE OVINE

Pas moins de 40 jours de lutte au printemps



Les luttes de 40 jours sont réservées aux lots de brebis adultes qui présentent des mises bas groupées sur les deux premiers cycles lors des luttes de printemps précédentes

Une des solutions pour simplifier le travail est de réduire au maximum la durée de la lutte. La surveillance des agnelages est plus facile et la mortalité des agneaux mieux maîtrisée. La conduite de l'alimentation est également beaucoup plus simple avec des économies de concentré à la clé. Contrairement aux luttes d'automne, il est difficile de concilier des luttes courtes et un excellent taux de fertilité au printemps. En effet, à cette saison, ce sont les béliers qui déclenchent les ovulations par un effet mâle. Seules les brebis adultes des races dites « désaisonnées » y répondent. Mais cette ovulation est dite silencieuse, c'est-à-dire qu'elle n'est pas associée à des chaleurs. Et il faudra attendre le cycle d'après, soit 17 jours, pour que la brebis puisse être fécondée par le bélier pour la plupart des brebis. En conséquence, il est impératif de respecter une durée de lutte de deux cycles minimum, c'est-à-dire un cycle pour déclencher les ovulations et au moins un autre cycle pour que les brebis soient fécondées.

Les luttes courtes à réserver aux mises-bas déjà groupées

Et cette durée courte de lutte est réservée aux troupeaux qui présentent déjà des mises bas groupées lors des luttes précédentes

sur les deux premiers cycles lors de luttes de deux mois et plus. Si ce n'est pas le cas, le risque d'obtenir de faibles taux de fertilité est important. Des luttes de trois cycles soit deux mois sont alors fortement conseillées. Une alternative consiste à utiliser des béliers vasectomisés. Ces mâles conservent leur libido mais sont rendus stériles par la rupture de leurs canaux déférents (opération chirurgicale réalisée par un vétérinaire qui coûte de l'ordre de 80 € par mâle). Après 14 jours de contact avec les femelles, ils sont remplacés par les mâles reproducteurs prêts à saillir les brebis sur leurs cycles féconds.

Dans tous les cas, les brebis et les béliers doivent être soigneusement préparés à la lutte et le ratio mâle/femelles de l'ordre d'un mâle pour 20 à 25 femelles doit être respecté pour mettre toutes les chances de son côté. De plus, les femelles doivent être potentiellement fertiles, c'est-à-dire avoir mis-bas lors de la lutte précédente et être tarées depuis au moins un mois.

Christelle VAILLANT,
technicienne spécialisée
ovins viande,
et Laurence SAGOT,
Institut de l'Élevage/CIRPO

Chambre d'agriculture de la Moselle
Service élevage - Christelle Vaillant
Tél. 06 80 61 85 80
christelle.vaillant@moselle.chambagri.fr

LAIT

Actualité du groupe d'experts Robot de traite en Grand Est

Force de développement dans le conseil et la mutualisation des compétences, un groupe d'experts robot a été créé en 2015. Il regroupe plusieurs conseillers de différents organismes du Grand Est. Ils rencontrent en ce moment les constructeurs de robot.

Animé au départ par Arnaud Gresset de la Chambre d'agriculture de la Moselle, aujourd'hui c'est Dominique Wolfert, responsable d'équipe et expert Robot de traite à la Chambre d'agriculture d'Alsace qui est le référent du groupe.

Cécile Wiot, conseillère d'Ardennes Conseil Elevage, Karine Faitout conseillère de la Chambre d'agriculture de la Haute-Marne, Kevin Gravelle responsable d'équipe et expert Robot de traite du contrôle laitier de la Marne ainsi qu'Olivier Mathieu et Amélie Mathis, techniciens spécialisés à la Chambre d'agriculture de la Moselle, forment ce groupe d'experts. Kévin Gravelle fait également le lien avec la structure de contrôle laitier et de conseil élevage Alyse qui rayonnent sur les départements de la Côte d'Or, l'Aube, l'Yonne et le Loiret.

Renforcer l'expertise de terrain

Pour répondre aux demandes des producteurs laitiers, le groupe robot a pour objectifs le développement, la structuration et la performance du conseil en élevage laitier robotisé.

Le travail du groupe permet d'accompagner les éleveurs au plus près sur leurs questions d'implantation robot («Etes-vous robot compatible ?»), et de mise en route, mais aussi sur leurs problématiques quotidiennes dans le cadre de conseils ponctuels ou réguliers.

Ces conseillers neutres mettent également en commun leurs connaissances avec les autres collègues spécialistes des différents domaines de l'élevage : qualité du lait, alimentation ou reproduction par exemple.



15 mars : rencontre des experts avec la marque de robot de traite GEA.

Des formations techniques communes entre départements destinées aux producteurs de lait sont en cours d'élaboration.

Les membres d'experts du groupe Robot de traite se rencontrent aussi sur le terrain directement en élevages robotisés pour aborder des cas concrets (observations des vaches et des réglages de paramètres par exemple) et favoriser les échanges d'expériences entre conseillers.

Un premier semestre 2018 riche en rencontres avec les constructeurs de robot

Depuis janvier, une réunion est organisée tous les mois dans le but de rencontrer tous les fabricants de robot présents en Grand Est : au programme des interventions des marques DeLaval, GEA, Fullwood Packo, Lely et BouMatic.

Différents thèmes sont alors développés comme l'utilisation des logiciels propres à chaque marque, les préconisations de positionnement en bâtiment et les recommandations en cas de pâturage, les méthodes de calculs des indicateurs (taux, poids, rumination etc.).

Ces réunions sont également l'occasion d'échanger avec les constructeurs sur les évolutions technologiques et des logiciels à venir.

Le partenariat des marques avec le groupe des experts est également abordé. L'exploitation du logiciel Valrob en est un exemple (pour rappel, il s'agit d'un outil développé par le contrôle laitier de la Marne et Loire Anjou. Utilisé sur la zone Grand Est, il permet la valorisation standardisée des données des robots de traite en fournissant des indicateurs pour l'éleveur et les conseillers en complément des observations du troupeau).

La faisabilité et la mise en place du test de gestation dans le lait (Gestadéfect) pour les éleveurs robotisés est également étudié actuellement par ces experts.

Amélie MATHIS,
technicienne spécialisée lait,
membre du groupe d'experts

Chambre d'agriculture de la Moselle
Service élevage
Amélie Mathis
Tél. 06 45 59 48 53
amelie.mathis@moselle.chambagri.fr

AGENDA

**23^e édition des portes ouvertes
Un dimanche de fête
à la campagne**

Dimanche 29 avril

27 agriculteurs ouvrent leurs portes au public pour faire découvrir leur métier et leurs productions.

Liste des sites sur :

www.moselle.chambre-agriculture.fr



Comité de rédaction du 06/04/18 : Antoine Henrion, Président de la Chambre d'Agriculture ; Laurence Herfeld, vice-présidente ; Marie Adamy et Estelle Pochat, élèves ; Denis Stragier, Directeur adjoint ; C. Girard, C. Hachet, C. Marconnet, M. Marhain, C. Rettel, A. Touchot.

LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DE LA MOSELLE À VOTRE SERVICE

Accueil du public

A Metz, 64 avenue André Malraux
du lundi au jeudi :
de 8h à 12h et de 13h15 à 17h

Le vendredi :
de 8h à 12h et de 13h15 à 16h15

Dans les bureaux décentralisés, sur Rv
Morhange, 2 rue du Pratel
Tél. 03 87 66 12 30
Sarrebourog, 33 rue du Général De Gaulle
Tél. 03 87 66 04 41
(sauf mercredi après-midi)

Economie, installation, diversification :
Secteur ouest : C. Dorofieff : 03 87 66 12 49
Secteur sud est : N. Ors : 03 87 66 04 41
(sauf mercredi après-midi)

Sociétés :

C. Vendramelli : 03 87 66 12 38

Point Accueil Installation :

Tél. 03 87 66 12 93

Agriculture biologique :

Tél. 03 87 66 04 41

Centre de Formalités des Entreprises :

Juridique, aménagement :

P. Teufel : 03 87 66 12 57

Élevage bovins lait et viande :

Tél. 03 87 66 12 46

Élevage ovin :

C. Vaillant : 06 80 61 85 80

Identification bovins, ovins, caprins :

Tél. 03 87 66 12 46

Agronomie :

J. Beccherlé : 03 87 66 12 42

Environnement :

C. Mangel : 03 87 66 12 44

Mission de valorisation des boves/drainage :

A. Schrotzenberger : 03 87 66 01 43

Bâtiments :

M.J. Zimmermann : 03 87 66 12 30

Organisme indépendant des boves :

L. Zidar : 03 87 66 03 87

Service régional Form'agir :

Formation :

Tél. 03 83 93 34 93

formation@grandest.chambagri.fr

Apprentissage :

Tél. 09 69 36 35 99

apprentissage@grandest.chambagri.fr

Suivre les actualités de la Chambre d'agriculture
www.moselle.chambre-agriculture.fr
www.lorraine.mesparcelles.fr